



ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

LES TENSIONS ET LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT EN 2021 EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



SOMMAIRE

- p.2 Des recrutements conséquents et de plus nombreuses offres d'emploi
- p.4 Les difficultés de recrutement depuis la reprise d'activité en 2021 (*résultats nationaux*)

Une reprise économique soutenue et qui s'accompagne de tensions de recrutement

La crise sanitaire et ses conséquences ont porté un grand coup d'arrêt à l'économie en 2020. Le début de l'année 2021 a été en demi-teinte avec une reprise ayant du mal à s'enclencher. Avec la pleine reprise de l'activité économique, boostée par les plans de relance gouvernementaux, de nombreux secteurs d'activité font actuellement face à des tensions de recrutement amplifiées. Des tensions qui, dans certains secteurs, préexistaient avant la crise.

L'amélioration de la situation du côté des embauches, impulsée à partir du 2^{ème} trimestre 2021, se poursuit. Du côté des offres d'emploi collectées par Pôle emploi, leur volume se rapproche à partir du mois de mai 2021 du niveau d'avant crise et le dépasse très largement les mois suivants.

Avec ce rebond économique, quels secteurs recrutent plus particulièrement ? Quels territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes sont plus dynamiques ? Quels métiers sont les plus recherchés par les employeurs de la région ? Dans le même temps, quels secteurs connaissent le plus de difficultés de recrutement ? Quelles en sont les causes ? Quelles sont les solutions déployées par les employeurs pour y faire face ? Quelles sont les perspectives d'embauches pour la fin d'année et avec quel niveau anticipé de difficultés de recrutement ?



Plan gouvernemental de réduction des tensions de recrutement

Annoncé par le premier ministre Jean Castex, le 27 septembre 2021, ce nouveau plan gouvernemental d'investissement dans les compétences comporte trois priorités :

- Faciliter les reconversions des salariés afin de prévenir le risque de déclassement ou l'entrée dans un chômage de longue durée,
- Amplifier l'effort de formation des demandeurs d'emploi pour répondre aux besoins des entreprises,
- Remettre en activité les demandeurs d'emploi de longue durée et les orienter vers des métiers porteurs.

« [...] **Avec le redémarrage de notre économie, de nombreux secteurs connaissent des tensions de recrutements d'une ampleur inédite, qui, pour certaines d'entre elles, préexistaient à la crise. Dans le même temps, nos entreprises doivent s'adapter pour faire face aux évolutions des métiers, liées notamment aux transitions écologiques et numériques. Nous devons sortir de cette situation paradoxale, où coexistent des entreprises qui ne parviennent pas à recruter et des demandeurs d'emploi qui ne parviennent pas à retrouver leur place dans le marché du travail.**

Pour répondre aux tensions actuelles et à venir, nous lançons un plan ambitieux, qui mobilise les Régions et Pôle emploi, et qui met l'accent sur les formations en situation de travail. Ce plan a d'abord pour ambition de répondre aux besoins immédiats des entreprises, **en orientant les demandeurs d'emploi et les salariés vers les métiers les plus demandés**. Il vise également à faciliter les transitions professionnelles des salariés, pour leur permettre de monter en compétences, et de **se réorienter vers les métiers porteurs**. Ce plan porte, enfin, une attention spécifique aux demandeurs d'emploi de longue durée, en privilégiant les mises en situation en entreprise, qui ont démontré leur efficacité. [...] » Elisabeth Borne, Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion

Des recrutements conséquents et de plus nombreuses offres d'emploi

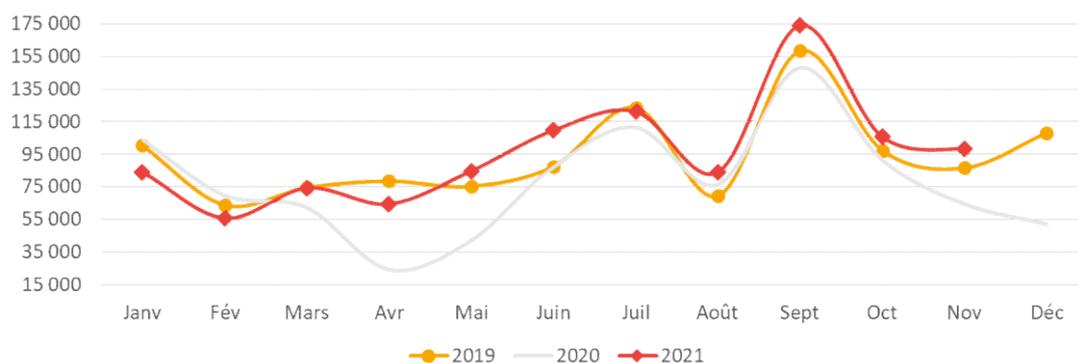
Un niveau d'embauches bien plus élevé qu'avant la crise

Le niveau des embauches dépasse celui d'avant crise à partir du mois de mai 2021 et continue de progresser à un rythme soutenu les mois suivants [cf. graphique 1]. Ainsi, de mai à novembre 2021, 778 000 embauches en contrat de plus d'un mois ont été réalisées en Auvergne-Rhône-Alpes. Elles dépassent largement leur niveau d'avant-crise, avec une croissance de +11% par rapport à la même période en 2019. Cette évolution est un peu plus soutenue qu'au niveau national (+10%).

Ainsi au 3^{ème} trimestre 2021, les embauches de plus d'un mois atteignent un nouveau pic : 377 000 embauches en Auvergne-Rhône-Alpes, 26 000 de plus que deux ans plus tôt, soit +7% (contre +5% au niveau national).

Graphique 1

NOMBRE D'EMBAUCHES DE PLUS D'UN MOIS PAR MOIS ET PAR ANNÉE



Source : Acoess / MSA, Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE de plus d'un mois hors intérim), données brutes - Traitement : Pôle emploi ARA

Une reprise des embauches inégale selon les territoires

Un niveau d'avant-crise dépassé plus largement dans l'ouest de la région

Le nombre d'embauches de plus d'un mois progresse par rapport au 3^{ème} trimestre 2019 dans tous les départements : +4% en Haute-Savoie et dans l'Ain, +6% dans la Loire et en Isère, +7% en Savoie et en Ardèche, +9% dans le Rhône et la Drôme, +10% dans le Puy de Dôme et l'Allier, +13% en Haute-Loire et +14% dans le Cantal.

Une reprise des embauches inégale selon les secteurs d'activité

Hausse des embauches de plus d'un mois plus soutenue dans le tertiaire et l'industrie

Au 3^{ème} trimestre 2021, le nombre d'embauches dépasse les niveaux observés en 2019 et 2020, excepté dans l'agriculture.

Les embauches dans le secteur des services (2/3 des embauches) s'accroissent de +7% par rapport à 2019, soit 17 300 de plus. Les hausses les plus soutenues concernent les activités immobilières (+32%), les activités informatiques et services d'information (+22%), les activités pour la santé humaine (+13%), les activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie (+11%), les arts, spectacles et activités récréatives (+10%).

Le nombre d'embauches dans le commerce (16% des embauches) augmente de +10% par rapport à 2019 (5 200 de plus).

Le secteur industriel (10% des embauches) enregistre une progression de +7% par rapport à 2019, soit 2 600 embauches de plus. Le niveau d'avant crise du 3^{ème} trimestre 2019 est plus largement dépassé dans la fabrication d'équipements électriques (+18%), celle de produits informatiques, électroniques et optiques (+18%), le travail du bois, industrie du papier et imprimerie (+16%), la fabrication de denrées alimentaires, de boissons (+12%), l'industrie chimique (+12%).

La hausse des embauches est plus modérée dans la construction (+3%, +700).

Graphique 2

LES 10 SECTEURS D'ACTIVITÉ ⁽¹⁾ QUI RECRUTENT LE PLUS AU COURS DU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2021



Ces 10 activités couvrent près d'un tiers des embauches en contrat de plus d'un mois au cours du 3^{ème} trimestre 2021 en Auvergne-Rhône-Alpes.

Source : Acoess / MSA, Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE de plus d'un mois hors intérim), données brutes - Traitement : Pôle emploi ARA ⁽¹⁾ NAF 700

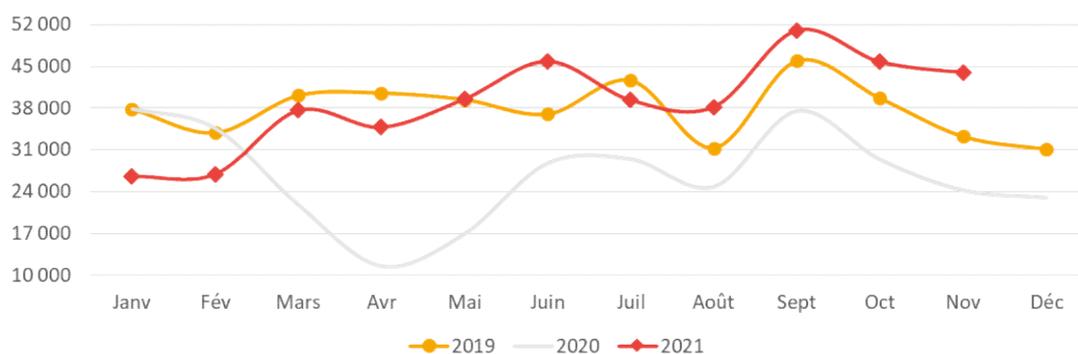
Un niveau d'offres d'emploi « record » ces derniers mois

Le volume d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi se rapproche également à partir du mois de mai 2021 du niveau d'avant crise et le dépasse largement les mois suivants [cf. graphique 3]. Les mois d'août à novembre connaissent un pic jamais atteint ces trois dernières années : +22% en août, +11% en septembre, +15% en octobre, +32% en novembre par rapport au même mois de 2019.

Ainsi, de mai à novembre 2021, 304 000 offres d'emploi ont été enregistrées par Pôle emploi en Auvergne-Rhône-Alpes, soit une progression de +59% par rapport à la même période en 2020 (+113 000). Le nombre d'offres d'emploi dépassent de +13% leur niveau d'avant-crise par rapport à la même période en 2019 (+35 000), comme au niveau national.

Graphique 3

NOMBRE D'OFFRES D'EMPLOI COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI PAR MOIS ET PAR ANNÉE



Source : Pôle emploi, Offres d'emploi collectées par Pôle emploi, données brutes

Une progression du nombre d'offres d'emploi dans quasiment tous les départements

Un niveau d'avant-crise largement dépassé, excepté en Savoie

Cette progression concerne tous les départements : +5% dans le Rhône, +9% en Haute-Savoie, +11% dans la Loire, +18% dans la Drôme, +21% dans le Puy de Dôme et l'Isère, +28% dans l'Ain, +31% dans le Cantal, +35% dans l'Allier, +37% en Ardèche, +40% en Haute-Loire. La Savoie fait exception, le volume d'offres d'emploi sur la période de mai à novembre 2021 est inférieur de 4% à son niveau d'avant crise.

Des offres d'emploi plus nombreuses dans tous les domaines professionnels

Une hausse des offres d'emploi plus soutenue dans les métiers de la santé

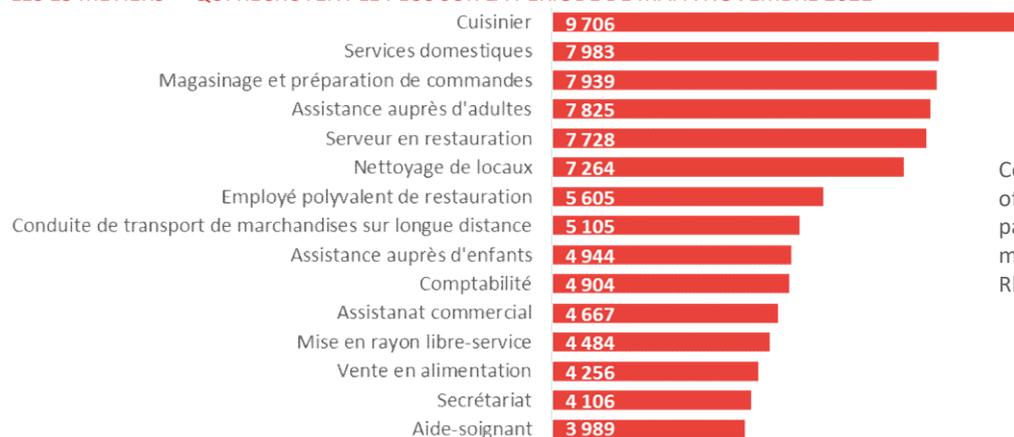
Sur la période de mai à novembre 2021, les offres d'emploi dans le domaine de la santé (5% des offres) s'accroissent de +40% par rapport à la même période en 2019, soit 4 600 offres de plus. Sont recherchés notamment des aides-soignants, des infirmiers de soins généraux, des agents des services hospitaliers [cf. graphique 4].

Le domaine de l'hôtellerie, restauration, tourisme, loisirs et animation (14% des offres) enregistre une progression de +25% par rapport à 2019, soit 8 600 offres de plus. Les employeurs recherchent plus particulièrement des cuisiniers, des serveurs en restauration, des employés polyvalents de restauration, des animateurs de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents, des employés d'étage, des plongeurs en restauration, des réceptionnistes en hôtellerie.

Le nombre d'offres d'emploi dans le support à l'entreprise (10% des offres) augmente de +16% par rapport à 2019. Les métiers recherchés sont notamment la comptabilité, le secrétariat, l'accueil et renseignements, les études et développement informatique.

Graphique 4

LES 15 MÉTIERS ⁽²⁾ QUI RECRUTENT LE PLUS SUR LA PÉRIODE DE MAI À NOVEMBRE 2021



Ces 15 métiers représentent 3 offres d'emploi sur 10 collectées par Pôle emploi sur la période de mai à novembre 2021 en Auvergne-Rhône-Alpes.

Source : Pôle emploi, Offres d'emploi collectées par Pôle emploi, données brutes ⁽²⁾ ROME

Les difficultés de recrutement depuis la reprise d'activité en 2021



Les résultats nationaux qui suivent sont tirés de l'enquête Pôle emploi sur les difficultés conjoncturelles de recrutement réalisée en septembre 2021 qui permet d'analyser les projets de recrutement des employeurs en cours d'année 2021 et leurs difficultés à recruter - Éclairages et synthèses n° 68, décembre 2021.

Autant de recrutements, voire plus qu'avant la crise

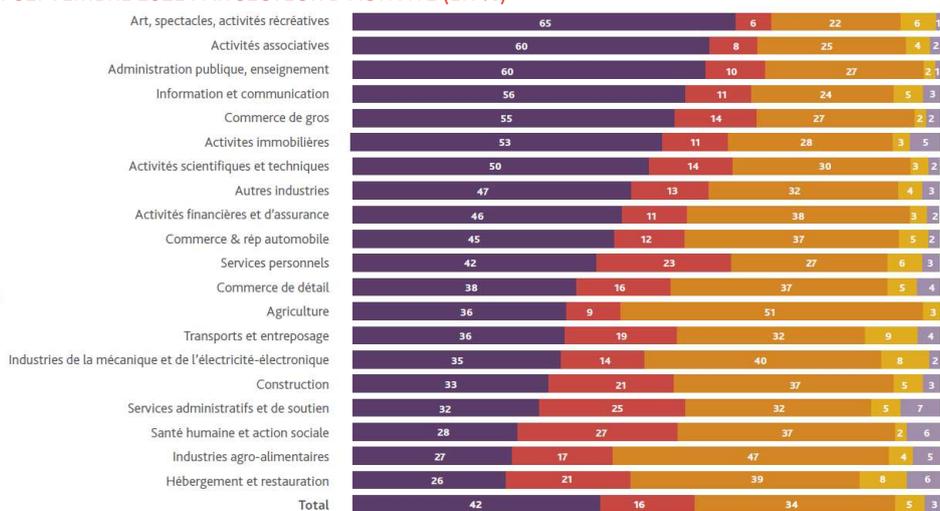
58% des établissements ont cherché à recruter entre avril et septembre 2021.

16% ont souhaité recruter plus qu'avant la crise sanitaire, 34% autant qu'avant, 5% moins qu'avant et 3% n'existaient pas avant la crise sanitaire [cf. graphique 5]. Ils sont plus nombreux dans les secteurs de la **santé et l'action sociale** (27%), des **services administratifs et de soutien** (25%), de **l'hébergement et restauration** (21%), de la **construction** (21%).

Les employeurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes déclarent plus souvent avoir entrepris au moins une démarche de recrutement (63%, contre 58% au niveau national).

Graphique 5

LES RECRUTEMENTS INITIÉS ENTRE AVRIL ET SEPTEMBRE 2021 PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (EN %)



Champ : Etablissements ayant cherché à recruter entre avril et septembre 2021

Source : Pôle emploi, Enquête sur les difficultés conjoncturelles de recrutement septembre-octobre 2021, résultats nationaux

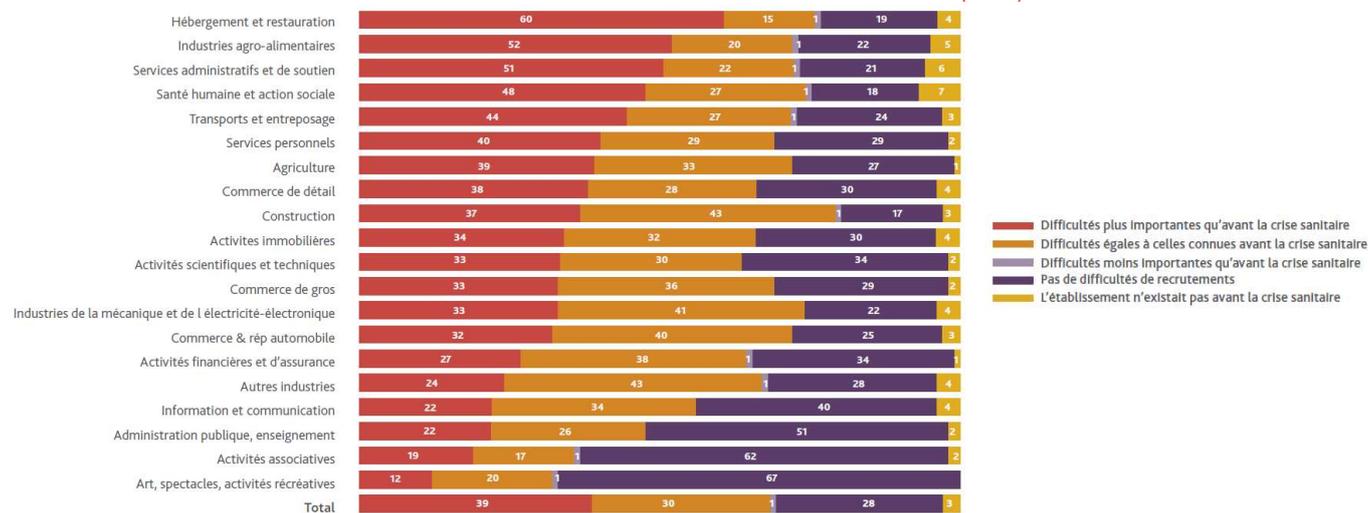
Des difficultés de recrutement aussi importantes, voire plus qu'avant la crise

69% des établissements ayant cherché à recruter déclarent avoir rencontré des difficultés de recrutement.

39% estiment avoir rencontré des difficultés plus importantes qu'avant la crise, 30% égales à celles d'avant la crise, et 1% moins importantes qu'avant la crise [cf. graphique 6]. La moitié d'entre eux déclare avoir eu des difficultés à recruter des ouvriers qualifiés. La part des établissements déclarant avoir rencontré des difficultés plus importantes qu'avant la crise sanitaire est plus élevée dans les secteurs de **l'hébergement et restauration** (60%), des **industries agro-alimentaires** (52%), des **services administratifs et de soutien** (51%) et de la **santé et l'action sociale** (48%).

Graphique 6

LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENTS ENTRE AVRIL ET SEPTEMBRE 2021 PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (EN %)



Champ : Etablissements ayant cherché à recruter entre avril et septembre 2021

Source : Pôle emploi, Enquête sur les difficultés conjoncturelles de recrutement septembre-octobre 2021, résultats nationaux

Des difficultés attribuées à un manque de candidatures et à des candidatures inadéquates

87% des établissements ayant des difficultés de recrutement l'attribuent à un manque de candidatures, et 72% estiment que les candidatures sont inadéquates. Plus d'un sur trois mentionne par ailleurs le désistement de candidats.

Cette première place qu'occupent les candidatures dans les préoccupations qu'expriment les employeurs est un résultat que l'on retrouve traditionnellement dans les enquêtes sur les besoins en main d'œuvre (BMO) : ainsi, dans l'enquête complémentaire BMO 2021, la pénurie de candidats (77%) et les candidats au profil inadéquat (75%) étaient les deux motifs les plus cités par les employeurs qui anticipaient des difficultés de recrutement.

Qu'ils déclarent avoir ou non rencontré des difficultés de recrutement, **la moitié des établissements ayant cherché à recruter estime avoir reçu moins de candidats qu'avant la crise sanitaire**, ce pourcentage grimpe à 70% pour l'hébergement et restauration et à 60% pour les industries agro-alimentaires.

Un changement de comportement des candidats suite à la crise sanitaire

55% des établissements déclarant des problèmes de candidatures invoquent un changement de comportement des candidats suite à la crise sanitaire.

43% des établissements estiment que les candidats sont **plus exigeants par rapport aux conditions de travail** (64% dans l'hébergement-restauration, 54% dans la santé et l'action sociale). 39% estime que les candidats sont **plus exigeants par rapport aux rémunérations proposées**. Ceci étant encore plus vrai dans les secteurs des services administratifs et de soutien, des transports et entreposage, de l'hébergement et restauration, de la santé et l'action sociale. 29% estiment que les candidats sont **moins mobiles géographiquement** (43% dans les services administratifs et de soutien et 41% dans l'hébergement et restauration). 22% déclarent que **les personnes travaillant habituellement dans l'entreprise ont changé de secteur d'activité ou de métier** (57% dans l'hébergement et restauration, 28% dans l'art, spectacles, activités récréatives, 27% dans la santé et l'action sociale).

Des leviers mis en œuvre par les employeurs pour améliorer leurs chances de recruter

63% des établissements ayant cherché à recruter déclarent **avoir élargi leur recherche à des profils de candidats différents**. 33% disent avoir **augmenté la rémunération proposée**. 34% déclarent **avoir proposé de meilleures conditions de travail**. Les établissements déclarant avoir eu des difficultés pour recruter ont davantage eu recours à ces différents leviers.

Les établissements de l'hébergement et restauration ont plus fortement activé les leviers de la rémunération et des conditions de travail. Les secteurs du commerce-réparation automobile, des industries de la mécanique et de l'électricité-électronique et de la construction ont plus joué sur le levier de la rémunération, alors que les industries agro-alimentaires et les services administratifs et de soutien ont plus fréquemment recherché des profils différents.

55% des établissements déclarent par ailleurs **avoir allongé leurs délais de recrutement**. Cette proportion étant plus élevée dans la santé et action sociale, l'hébergement-restauration, les industries agro-alimentaires et les industries de la mécanique et de l'électricité-électronique.

L'activation de ces différents leviers varie également selon la taille des établissements : les plus grands établissements (50 salariés et plus) déclarent plus souvent un allongement de la procédure de recrutement et/ou une augmentation de la rémunération proposée.

L'élargissement des recherches à des profils de candidats différents se fait d'abord **en réduisant les exigences en termes d'expérience** (86% des employeurs qui ont élargi leur recherche ont assoupli ce critère avec un maximum pour l'hébergement et restauration, les services administratifs et de soutien), **de niveau de formation** (75%) ou **de spécialité de formation** (70%). Un tiers des employeurs disent **s'être tournés vers l'intérim**.

Des recrutements non aboutis ou en cours fin 2021

60% des établissements ayant cherché à recruter entre avril et septembre 2021 n'ont pas achevé, fin septembre 2021, l'ensemble de leurs recrutements.

26% déclarent que leurs recrutements n'ont pas abouti ou sont en cours et 34% que seule une partie d'entre eux a abouti. Plus de trois quarts des établissements n'ayant pas à date réalisé tous leurs recrutements déclarent que c'est du fait de candidatures non adéquates.

40% des établissements déclarent que tous leurs recrutements ont abouti. Cette part est plus faible dans la construction (23%), les services administratifs et de soutien (28%), les industries de la mécanique et de l'électricité-électronique (29%).

Un départ prématuré de salarié

40% des établissements ayant effectivement recruté entre avril et septembre 2021 **disent avoir connu un départ prématuré d'au moins un salarié**, sans que l'on puisse distinguer selon que le départ est à l'initiative du salarié ou de l'employeur.

Ils concernent plus fréquemment les services administratifs et de soutien (58%), l'hébergement et restauration, la santé et l'action sociale (56% chacun), les industries agro-alimentaires (52%) et les transports et entreposage (47%).

Les périodes d'essai non concluantes (que la séparation soit à l'initiative de l'employeur ou du salarié) et les démissions sont les motifs de départs prématurés les plus fréquents, notamment dans le domaine des transports et entreposage.

Des perspectives d'embauches importantes fin 2021 et avec un niveau de difficulté anticipé élevé

40% des établissements déclarent envisager de recruter d'ici la fin de l'année.

Ce taux s'élève à 59% dans la santé et l'action sociale et 55% dans la construction. Il est en revanche proche de la moyenne dans l'hébergement et restauration (44%). Les employeurs d'Auvergne-Rhône-Alpes déclarent plus souvent prévoir de recruter au cours du 4^{ème} trimestre 2021 (48%, contre 40% au niveau national). Ces anticipations de recrutements se matérialisent par une forte augmentation des offres.

85% des établissements qui envisagent de recruter déclarent anticiper des difficultés, et 47% déclarent anticiper des difficultés plus élevées qu'avant la crise sanitaire (70% dans l'hébergement et restauration, 64% dans les industries agro-alimentaires).

Presque un établissement potentiellement recruteur au 4^{ème} trimestre 2021 sur 2 estime qu'il recrutera un poste d'ouvrier qualifié et plus de 9 établissements sur 10 anticipent des difficultés à recruter sur ces postes.



Sources, définitions, méthodes

Déclarations Préalables à l'Embauche – DPAE (source Acoess / MSA)

Les données DPAE proviennent de l'Acoess et ont pour origine l'Urssaf et la MSA.

Les données brutes sur les embauches présentées dans ce document sont issues du système d'informations de Pôle emploi sur les entreprises, mis à jour quotidiennement à partir de flux de données fournies par l'Urssaf et la MSA. Les résultats sont donc provisoires, notamment pour les derniers mois.

Les déclarations d'embauches de plus d'un mois comprennent les CDI et les CDD de plus d'un mois, hors intérim. Les CDD de plus d'un mois correspondent aux CDD d'une durée strictement supérieure à 30 jours.

Offres d'emploi collectées par Pôle emploi (source Pôle emploi)

Les offres collectées par Pôle emploi correspondent aux **offres d'emploi déposées directement par les employeurs auprès de Pôle emploi**. Le dépôt d'une offre d'emploi peut être réalisé à l'aide de différents canaux : le site internet de Pôle emploi (espace employeur), la ligne directe de son agence locale ou encore le numéro dédié aux entreprises (3995). Les données brutes présentées dans ce document sont issues du système d'informations de Pôle emploi. Elles ne comprennent pas les offres transmises à Pôle emploi par des sites partenaires.

Enquête sur les difficultés conjoncturelles de recrutement (source Pôle emploi)

Une enquête sur les difficultés conjoncturelles de recrutement a été **réalisée entre le 20 septembre et le 1^{er} octobre 2021**. Elle consiste en un envoi par mail d'un questionnaire à environ 93 000 établissements. L'envoi des questionnaires a été réalisé en septembre pour un retour d'environ 18 000 réponses valides.

La non réponse a été corrigée par repondération avec groupes de réponse homogènes. Un calage sur marge par taille d'établissement, secteur, région, et le fait d'être client de Pôle emploi, a été ensuite réalisé afin d'être représentatif de l'ensemble des établissements français ayant au moins un salarié ou ayant émis une déclaration préalable à l'embauche en 2020. Les résultats sont nationaux.



Références bibliographiques

CHAMKHI A., LAINÉ F., RODRIGUEZ O., « [Les difficultés de recrutement depuis la reprise de l'activité en 2021](#) », Pôle emploi, *Éclairages et synthèses* n° 68, décembre 2021

NIANG M., LAINÉ F., CHARTIER F., « [Les tensions sur le marché du travail en 2020. Avec la crise sanitaire, elles baissent pour rejoindre celles de 2017](#) », Dares, Pôle emploi, *Dares Résultats* n° 69, novembre 2021

« [Les embauches en Auvergne-Rhône-Alpes au 3^{ème} trimestre 2021](#) », Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, *Statistiques et indicateurs* n° 12, novembre 2021

Directeur de la publication
Frédéric TOUBEAU

Réalisation
Service Statistiques, Études et Évaluation

Contact
Stat.ara@pole-emploi.fr



Observatoire de Pôle emploi
Auvergne-Rhône-Alpes
www.observatoire-emploi-ara.fr

